



Demande d'aide au sujet de la dette alimentaire

Par **castells**, le **04/03/2009** à **08:45**

Bonjour,

je suis séparé de mon mari depuis 2003, je n'ai eu aucun problèmes avec les impôts qui ont reconnu notre séparation, mais depuis un an ma mère est en maison de retraite et on demande à mon ex mari de payé la dette alimentaire, je trouve normal que moi je la paye mais non lui, que puis je faire pour que mon ex mari soit protégé de cette dette.
nous avons 2 filles de 17 ans, nous pratiquons la garde alterner et nous ne voulons pas divorcer.
merci pour votre réponse.

danielle castells